



Suivi sanitaire des 2 dernières semaines

Répartition géographique des observations ponctuelles réalisées

Secteur géographique	Production				Distribution / Vente	
	Pépinière		Horticulture		Produits finis	
	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76
Nb d'observations	4	0	8	8	/	/
1 observation = 1 établissement à une date donnée						
Suivi piégeages						
Pyrale du buis	3	5				
<i>Duponchelia fovealis</i>			6	6		



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Béatrice REAUTE
FREDON NORMANDIE
02.30.32.16.49
beatrice.reaute@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marie-Laure WINOCQ
ASTREDHOR
02.35.12.26.22
marie-laure.winocq@astredhor.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

L'essentiel de ce BSV

Météorologie :

Le temps variable actuel va se poursuivre les prochains jours : alternances d'éclaircies, de passages nuageux et localement d'averses. Les températures vont rester fraîches pour la saison.

Horticulture :

- **Ravageurs** : vigilance sur les aleurodes, les otiorhynques, les pucerons et les punaises sur chrysanthèmes.
- **Maladies** : botrytis, Phytophthora et fusariose sur cyclamen.

Pépinière :

- **Ravageurs** : vigilance sur le puceron lanigère sur pommier.
- **Maladies** : chancre du pommier et plomb parasitaire.

Piégeage :

- ***Duponchelia fovealis*** : captures en baisse dans la majorité des établissements.
- **Pyrale du buis** : fin du vol.

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent.

Informations réglementaires : nouvelle réglementation, liens utiles sur les organismes nuisibles réglementés et sur le nom botanique des plantes.

HORTICULTURE

Les ravageurs

Acariens (2 établissements concernés) :

• Tétranyques :

Sous abri, des acariens tétranyques ont été observés sur cyclamen et à la face inférieure des feuilles d'une culture de chrysanthème multi-fleurs provoquant une faible décoloration du feuillage.

Evolution à suivre : risque faible, à surveiller sous abri chauffé. Des températures élevées et une atmosphère sèche sont favorables à leur développement.

Prophylaxie :

- ↪ Favorisez l'aération notamment par un distançage des plantes.
- ↪ Maintenez une hygrométrie élevée (mouiller les allées de la serre).

Aleurodes (3 établissements concernés) :

Sous serre, d'importants foyers d'aleurodes, ont été observés sur des cultures de poinsettia, de tabac et sur des potées de fraisiers : présence d'adulte aux revers des feuilles et développement de fumagine sur certaines cultures.

Evolution à suivre : les aleurodes sont présents toute l'année sous serre. La durée du cycle est d'environ 20 jours à 27°C.



Adulte d'aleurode

Prophylaxie :

- ↪ Désherbez les serres, les abris et leurs abords.
- ↪ Évitez de garder des plantes inutilisées dans un coin de serre qui sont des refuges pour les aleurodes.
- ↪ Examinez attentivement les plants avant leur entrée en culture sous serre.
- ↪ Le piégeage des adultes sur des panneaux jaunes englués permet de détecter leur présence.

Chenilles (1 établissement concerné) :

Sous abri, des chenilles ont été signalées sur quelques plants de primevère.

Evolution à suivre : à surveiller. Les morsures de nutrition peuvent entraîner une dépréciation du feuillage et donc un déclassement de la production.

• Piégeage :



Noctuelle gamma

Un suivi de la noctuelle gamma (*Autographa gamma*) est réalisé dans 2 établissements de la Manche et du Calvados avec la pose de différents pièges (delta, entonnoir et connecté). Les pièges ont été mis en place :

- entre la semaine 31 et la semaine 33 dans l'Ets 14 : sur culture de cyclamen et de chrysanthème cultivé en extérieur ;
- entre la semaine 28 et la semaine 34 dans l'Ets 50 : sur culture de chrysanthème cultivé sous multichapelles.

Quel que soit le type de piège, des noctuelles gamma ont été piégés sur chrysanthèmes cultivés en extérieur et également sous tunnel.

Ets 14		
Cumul des relevés des différents types de piège	Cyclamen sous serre	Chrysanthèmes extérieur
Relevé du 14/08/2020	0	9
Relevé du 27/08/2020	0	35
Relevé du 10/09/2020	0	4
Relevé du 22/09/2020	0	9
Relevé du 08/10/2020	0	13

Ets 50	
Cumul des relevés des différents types de piège	Chrysanthèmes multi chapelles
Relevé du 21/08/2020	0
Relevé du 01/09/2020	0
Relevé du 14/09/2020	0
Relevé du 06/10/2020	2

Evolution à suivre : surveillez la présence de chenilles.

Cicadelles (4 établissements concernés) :

Des cicadelles, parfois nombreuses, ont été observées sur des cultures de fougère et de chrysanthème cultivées en extérieur et sous abri (présence sur les boutons floraux).

Evolution à suivre : sur ces cultures, les cicadelles sont des ravageurs secondaires mais en cas de fortes attaques, elles déprécient la valeur des plantes par leurs piqûres de nutrition sur les feuilles.

Cochenilles (1 établissement concerné) :

Sous abri, des cochenilles farineuses ont été observées localement sur des plants de tabac.

Evolution à suivre : à surveiller, les cochenilles se développent rapidement en conditions chaudes et humides.

Prophylaxie :

↳ Jetez les fins de séries attaquées et réalisez un vide sanitaire afin d'éviter de contaminer de nouvelles cultures.

↳ Ne négligez pas les pieds mère qui servent de refuge.

Otiorhynques (3 établissements concernés) :

Que ce soit sous abri ou en extérieur, des larves d'otiorhynque ont été observées sur des cultures d'heuchères et de vivaces.

La larve de l'otiorhynque est blanche, apode avec de longs poils visibles à contre-jour. Son corps est fortement incurvé et sa tête est brune. Elle s'enroule en forme de « C » lorsqu'elle est dérangée.

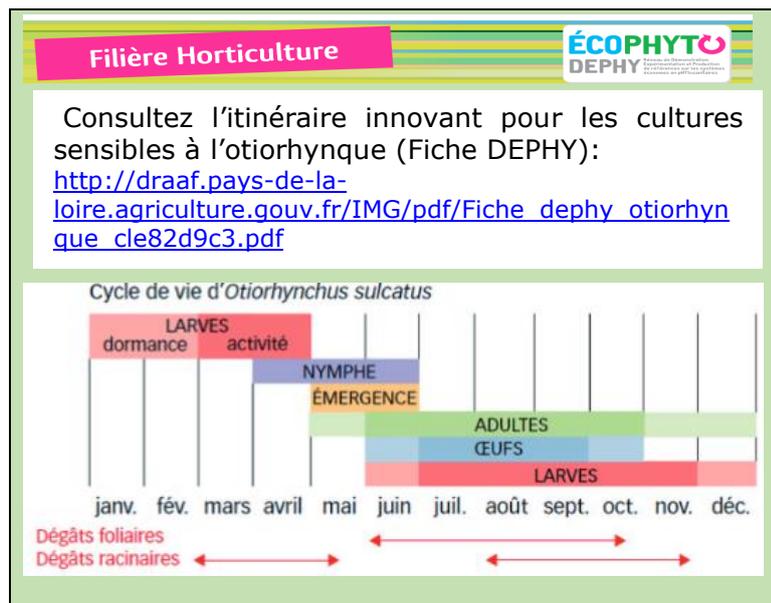
Evolution à suivre : risque en cours, observez attentivement le système racinaire des plants afin de détecter la présence d'éventuelles larves.

Prophylaxie :

↳ enlevez et détruisez les débris végétaux et les résidus de culture.



Larve d'otiorhynque



Pucerons (9 établissements concernés) :

Sous abri, des foyers de pucerons ont été observés sur pensée, myrte, chrysanthème grosses fleurs et multi-fleurs.

En extérieur, un foyer a également été observé sur chrysanthème.



Foyers de pucerons sur chrysanthème (ASTREDHOR SM)

Les auxiliaires sont parfois présents dans certains foyers : adulte de coccinelle, punaises prédatrices, et araignées.

Evolution à suivre : à surveiller. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Punaise (3 établissements concernés) :

Sous abri et surtout en extérieur, des punaises (adultes et larves) du genre *Lygus* ont été observées sur culture de chrysanthème. Dans certains établissements, les attaques peuvent être importantes. On observe ces punaises ainsi que leurs dégâts (piqûres de nutrition) principalement sur les chrysanthèmes en fleurs.



Adulte et dégât de punaise *Lygus spp*



Larve et dégât de punaise *Lygus spp*

Evolution à suivre : à surveiller, les *Lygus spp* (de la famille des mirides) occasionnent des avortements de boutons, des déformations de fleurs et de pétales (fleurs asymétriques) et déprécient la valeur des plantes par leurs piqûres de nutrition sur les fleurs.

Thrips (2 établissements concernés) :

Sous serre, la présence de thrips a été observée sur culture de cyclamen, giroflée et chrysanthème grosses fleurs.

Evolution à suivre : à surveiller sous abri. La température est le facteur essentiel jouant sur le développement du thrips : plus la température est proche de 25-30°C, plus le cycle est court. Par exemple, sur culture de chrysanthème, la durée du cycle de développement est de 46 jours à 15°C et seulement 15 jours à 25 °C.

Prophylaxie :

- ☞ Éliminez les fins de séries qui peuvent contaminer les nouvelles cultures.
- ☞ Ne négligez pas les pieds mère qui servent de refuge.
- ☞ Surveillez les plants lors des arrivages (végétaux de négoce et mise en place des cultures).
- ☞ Le piégeage des adultes sur des panneaux chromatiques bleus permet d'évaluer les populations.

Suivi de piégeage *Duponchelia fovealis* :



Suivi des relevés des pièges mis en place en semaine 22 sur les cultures de cyclamen ou de *Kalanchoe* chez les 12 producteurs du réseau Normand :

Par rapport au dernier relevé, on observe globalement une diminution du nombre de papillons piégés : 6 établissements ont piégé contre 7 en semaine 40 avec 1 à 13 papillons piégés contre 2 à 33 en semaine 40.

Photo de gauche : piège delta sur culture de cyclamen
Photo de droite : Chenille de *Duponchelia fovealis* (ASTREDHOR SM)

Dans 1 autre établissement ne participant pas au piégeage, des chenilles ont été observées sur des cultures de cyclamen.

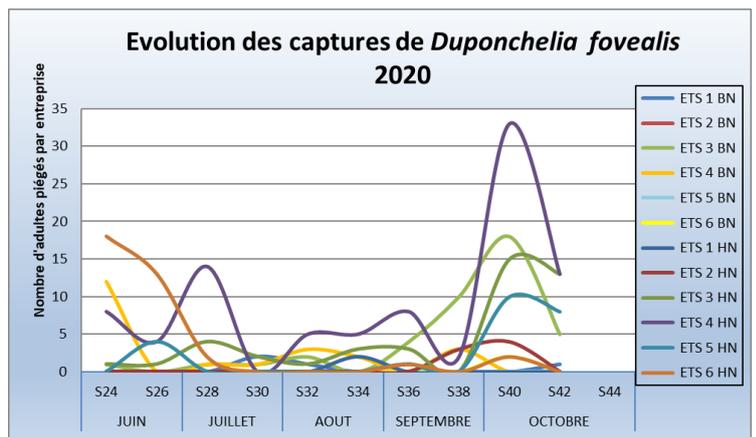
Filière Horticulture

ÉCOPHYTO
DEPHY

Gérer *Duponchelia fovealis* avec des pièges à phéromone

Consultez la fiche dephy *Duponchelia fovealis* :

http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_dephy_duponchelia_cle8d1331.pdf



Prophylaxie :

↳ Soyez vigilants lors d'introduction de plants dans les serres (nouvelle mise en culture ou végétaux de négoce).

Les maladies

Botrytis cinerea (1 établissement concerné) :

Du botrytis a été observé sur une culture d'*Artemisia spp* entraînant une pourriture des feuilles.

Evolution à suivre : à surveiller, ce champignon évolue en condition chaude et humide. Une température élevée (17 - 25°C), la présence d'eau sur les feuilles ou une hygrométrie importante favorisent l'infection. Les fructifications sur les végétaux contaminés (spores à la surface des feuilles sous forme de poussière grise caractéristique) vont être à l'origine de contaminations secondaires.

Prophylaxie :

↳ Ne pas trop arroser les plants en période humide.

↳ Evitez les atmosphères confinées : favorisez le ressuyage des plants après arrosage.

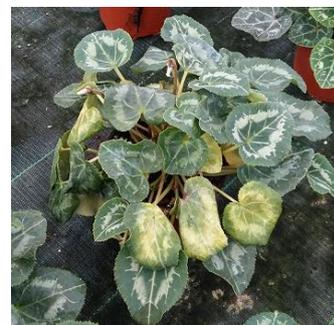
↳ Evitez les variations de température trop importantes qui entraînent une condensation de l'eau sur les feuilles.

Fusariose (1 établissement concerné) :

Sous serre, des dépérissements provoqués par la fusariose vasculaire, *Fusarium oxysporum f. sp. cyclaminis*, ont de nouveau été signalés sur quelques plantes de cyclamen.

Evolution à suivre : à surveiller. L'évolution de la maladie est très rapide en période de fort ensoleillement.

Fusariose sur cyclamen
(ASTREDHOR SM)



Oïdium (3 établissements concernés) :

Sous abri, des taches d'oïdium ont été signalées sur pensée et sur sedum.

Prophylaxie :

↳ Distancez suffisamment les plants.

↳ Aérez au maximum vos abris.

Evolution à suivre : ce champignon prolifère avec l'alternance de nuits fraîches et de journées chaudes. Les jeunes feuilles sont très sensibles. Le champignon se développe à des températures comprises entre 10 et 20°C.

Phytophthora (1 établissement concerné) :

Des dépérissements fongiques de type *Phytophthora* ont été observés sur des plants d'euphorbe.

Prophylaxie :

↳ Implantez la culture sur des substrats bien drainés ou drainants et bien pourvus en matières organiques.

↳ Éliminez les plantes touchées afin d'éviter la propagation du champignon par les eaux de ruissellement.

Evolution à suivre : une humidité élevée est favorable au développement de ce champignon.

PEPINIERE

Les ravageurs

Acariens (1 établissement concerné) :

- Tétranyques :

Sous abri, des tétranyques ont été observés sur une culture de *Choisya ternata*.

Les tétranyques sont reconnaissables notamment par la présence de toile qu'ils tissent à la face inférieure des feuilles.

Evolution à suivre : risque faible, à surveiller sous abri.

Prophylaxie :

- ↻ Favorisez l'aération notamment par un distançage des plantes.
- ↻ Désherbez les tunnels et leurs abords ;
- ↻ Surveillez à proximité des points les plus chauds des tunnels ;
- ↻ Maintenez une hygrométrie élevée pour créer des conditions défavorables au développement de l'acarien par une brumisation ou un bassinage du feuillage et en mouillant les allées.

Pucerons (1 établissement concerné) :

- Cultures fruitières :

Localement, quelques foyers de pucerons ont été observés sur pommier :

- Puceron vert (*Aphis mali*) : quelques pucerons encore présents dans d'anciens gros foyers provoquant un développement important de fumagine ;
- Puceron lanigère (*Eriosum lanigerum*) : gros foyers sur quelques plants avec la présence de pucerons ailés. Les piqûres de ces pucerons nuisent à la croissance des plants et provoquent la formation de boursoflures liégeuses qui entravent la circulation de la sève.

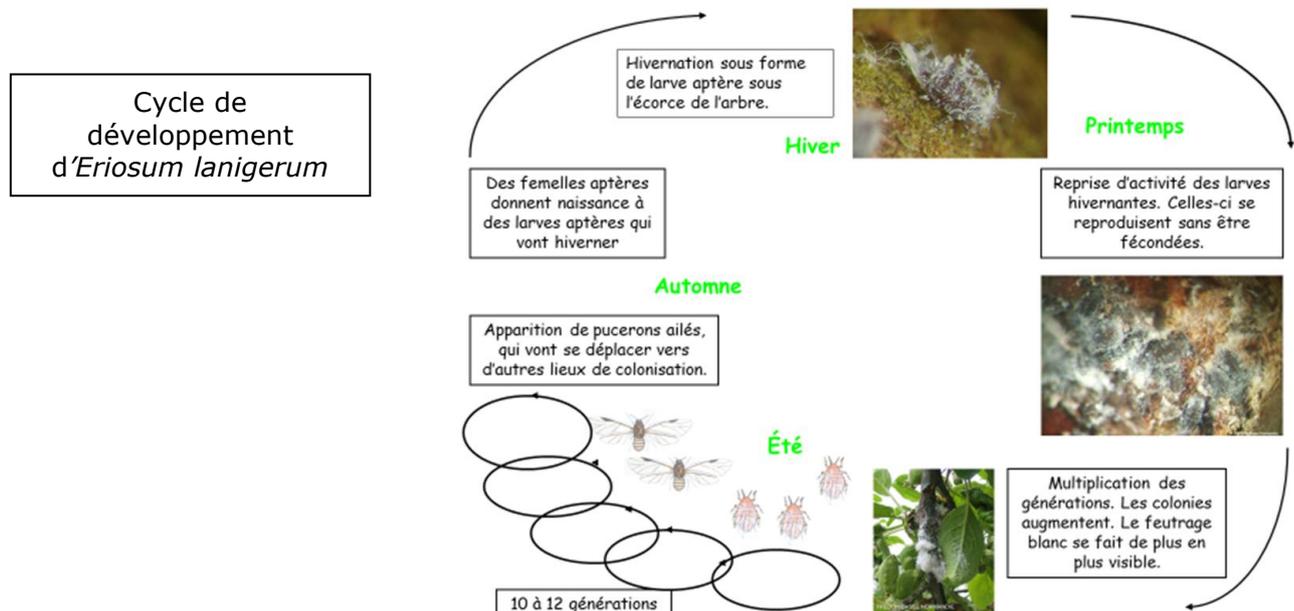


Quelques auxiliaires sont présents dans les foyers : adultes et larves de coccinelle.



Adultes de puceron lanigère.

Evolution à suivre : à surveiller. Le puceron lanigère est non migrant, il hiverne sous forme de larve dans les anfractuosités du tronc, les chancres, les plaies de taille, au niveau du collet et sur les grosses racines.



Suivi piégeage de la Pyrale du Buis :



Piège et adulte de Pyrale du buis

Suivi des relevés des pièges mis en place en semaine 20 chez 8 producteurs du réseau normand et 1 en JEVI sur la région caennaise : Que ce soit sur le site de Caen ou chez les 8 producteurs du réseau, aucun papillon n'a été piégé cette semaine.

Evolution à suivre : le dernier vol est terminé. Les chenilles, issues de la dernière génération de papillons, vont passer l'hiver sous forme de cocons dans le feuillage des buis.

Les maladies

Chancre européen (1 établissement concerné) :

Quelques pommiers présentent des chancres européens plus ou moins importants provoqués par le champignon *Nectria galligena*.

Evolution à suivre : les contaminations se font au printemps et surtout à l'automne lorsque le temps est doux et pluvieux. Le risque est présent dès qu'il y a du chancre : les pluies disséminent les spores de ce champignon provoquant de nouvelles contaminations.



Chancre européen sur pommier

Prophylaxie :

- ↳ Eliminez les sujets ou rameaux atteints.
- ↳ Désinfectez vos outils entre les sujets pendant les opérations culturales.
- ↳ Evitez les excès d'azote.

Plomb parasitaire (1 établissement concerné) :



Plomb parasitaire

Des cas isolés de plomb parasitaire, *Chondrostereum purpureum*, ont de nouveau été observés sur pommier et prunier.

Evolution à suivre : les conditions météo sont favorables à son développement. La contamination a lieu surtout en automne après d'importantes précipitations.

Prophylaxie :

- ↳ Eliminez les sujets ou rameaux atteints afin d'éviter les fructifications du champignon et ainsi favoriser sa transmission à des sujets sains.
- ↳ Désinfectez vos outils entre les sujets pendant les opérations culturales.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://calvados.chambres-agriculture.fr/environnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Bienvenue sur EcophytoPIC, le portail de la Protection Intégrée des Cultures



La liste biocontrôle toujours à jour

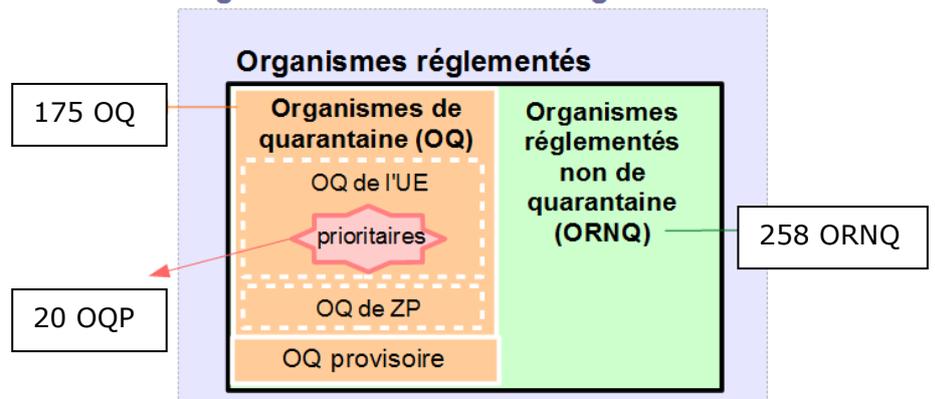
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

Informations réglementaires

Depuis le 14 décembre 2019, l'UE a mis en place un nouveau cadre réglementaire européen en santé des végétaux avec de nouvelles obligations pour les professionnels (à retrouver [ICI](#))

Connaissez-vous les organismes réglementés ?

Organismes nuisibles des végétaux



<http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Nouvelle-classification-des>

L'ensemble de ces organismes sont listés dans le règlement d'exécution (UE) [2019/2072](#).

Quel est le nom botanique de cette plante ?

Retrouvez ci-dessous quelques liens pour vous aider à connaître le nom botanique des végétaux :

<https://www.tela-botanica.org/>

<https://www.floriscopes.io/>

<https://www.plantes.ca/groupe/nom-plantes.html>

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>